



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques**

\*\*\*\*\*

**Section d'Ille-et-Vilaine**

**COMPTE RENDU CAP MUTATION CONTROLEURS 18 JUILLET 2014**

**F.O.-DGFIP** a déposé la déclaration liminaire dont texte joint.

En préambule, en réponse à l'administration, nous avons rappelé l'attachement du syndicat aux trois voies complémentaires de promotion : concours, tableau d'avancement et liste d'aptitude (celle-ci servant d'ascenseur social aux collègues qui ne peuvent, pour des raisons diverses, préparer les concours). Nous avons aussi rappelé la revendication du retour à deux vrais mouvements annuels de mutation.

Rappelons que **F.O.-DGFIP** défend seul les listes d'aptitude et le droit à l'affectation dans le département d'origine des promus. Un syndicat s'est dit durant la CAP satisfait des règles de gestion qui existaient à la DGI !! Tous les collègues qui les subissent et dénoncent qu'elles s'étendent à la filière Gestion Publique apprécieront!

Un recours évaluation, parvenu tardivement, n'avait pu être examiné lors de la CAP évaluation. Il a donc été inscrit à l'ordre du jour de la présente CAP. Les syndicats ont voté pour la modification de l'appréciation littérale demandée par l'agent . La Direction a toutefois suivi le supérieur hiérarchique en maintenant ses appréciations.

La CAP a ensuite examiné le mouvement de mutation soumis par la Direction. Le mouvement définitif, peu différent du projet, est consultable sur ulyse35. Le nombre d'arrivées dans le département ne permet pas de combler toutes les vacances d'emplois (38 vacances avant et 21 après CAPL à la TCA par exemple). La Direction explique devoir "faire avec" et combiner compétence de l'agent, intérêt du service et ...vœu de l'agent. Le droit à mutation est ainsi partiellement remis en cause !

Aux difficultés liées aux vacances d'emplois, la Direction répond EDRA (équipe renfort filière fiscale ) et ERD (équipe renfort départementale pour filière Gestion Publique), détachement, ALD (à la disposition), voir même retour ponctuel de collègue en position de détachement dans son ancien service pendant la campagne IR .

**F.O.-DGFIP** sera très vigilant sur cette gestion mode perfusions qui ne répond pas aux revendications d'arrêt de suppressions d'emplois et appel des listes complémentaires des concours. Nous avons dénoncé l'anticipation généralisée de gains de productivité (sic) ou de réorganisations qui conduit à ne pas pourvoir certains emplois. Ainsi, en réponse aux inquiétudes sur la situation des effectifs des SIE, la Direction invoque la diffusion de l'outil GESPRO.

Elle "fait faire des efforts aux grosses structures", TCA mais aussi CGSR par exemple.

**F.O.-DGFIP** a cité aussi la situation du centre d'encaissement de Rennes qui va encaisser à partir de l'automne les taxes d'aménagement (peut-être pour le même périmètre géographique

que les impôts, soit le tiers du territoire). L'effectif actuel du centre après CAP laisse présager un large appel à vacataires pour la fin d'année. La situation des effectifs du service rémunérations a aussi été évoquée, avec insistance sur la nécessité de renouveler en fin d'année le stage de formation métier pour les nouveaux arrivants.

Dans les débats, la Direction explique que " le projet d'évolution du réseau arrive, qu'elle réévalue chaque année les charges de travail". Au final, les nouvelles règles induisent la précarité – dans la perspective de pouvoir mieux restructurer, regrouper SIE, SPF, SIP comme trésoreries ?? Citons :

- 6 collègues ALD 35 (à la disposition) pour la filière Gestion Publique, 10 pour la filière Fiscale
- 1 ALD Montfort et 3 ALD Rennes pour la filière Gestion Publique,
- 6 collègues "Dispo Rennes " et 1 collègue "Dispo Vitré" pour la Filière Fiscale
- 7 collègues Gestion Publique et 4 Filière Fiscale en détachement.

Les collègues "ALD " comme "détachés" devront renouveler leur demande de mutation chaque année. Certes, des collègues obtiennent le poste qu'ils souhaitent par ce biais de détachement. Mais l'appel de la totalité des listes complémentaires aurait permis d'affecter plus de collègues comme titulaires.

Au final, F.O.-DGFIP a souligné l'investissement des agents de la division ressources humaines qui continue à subir les modifications incessantes des règles de gestion et des calendriers de travail difficiles à respecter, calendriers tels qu'ils remettent en cause les droits des agents.

Toutefois, le syndicat a bien caractérisé le mouvement de mutation : satisfaction de nombreuses demandes de mutation grâce à la détermination des syndicats en CAP nationale pour modification du projet mais difficulté pour les agents à assimiler les nouvelles règles d'autant qu'elles sont inadaptées au maillage de la Filière Gestion Publique, vacances d'emplois encore nombreuses, précarisation croissante des affectations.

F.O.-DGFIP a donc voté contre le mouvement proposé.

En fin de CAP, Yvon ZOLER , Directeur de pôle Pilotage et Ressources président de la CAP a confirmé son prochain départ et son remplacement par Patrick MILLE , actuel Responsable régional de la politique immobilière de l'Etat

Vos représentants F.O.-DGFIP à la CAP : Michel PRAVOND et Catherine LE GUENNEC



BULLETIN d'ADHESION NOM : . Prénom : . .

Grade : Indice . . Quotité de travail :

Affectation : . .

Déclare vouloir adhérer au Syndicat **Force Ouvrière des Finances Publiques**,  
section d'Ille et Vilaine . (fo.drifip35@finances.gouv.fr)

Fait à